

Le procès de Nuremberg et la dénazification de l'Allemagne.

Recherche maison.

P 240 + P 244-245

Notez les dates du procès : 20 Novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946.

Q1. Combien de criminels devaient être jugés ? Combien furent jugés ? Quels points communs ont les accusés ? (**doc 1 p 244**) **24 sont poursuivis, 22 poursuivis, 21 présents (un s'est suicidé avant le procès). Tous ont occupé des fonctions politiques ou économiques importantes. Ce sont donc les principaux chefs nazis capturés.**

Q2. Quels sont les crimes retenus contre les accusés ? Définissaient-les ?

Crimes contre la paix : déclenchement et conduite d'une guerre d'agression

Crimes de guerre : violations des lois et coutumes de la guerre (massacre de civils et destructions massives)

Crimes contre l'humanité : « anéantissement d'une population » (génocide)

Q3. Qui sont les juges chargés de ce procès ? (**photo p 240**) : ce sont des juges des 4 puissances vainqueurs.

Q4. Quel sens politique et moral peut-on donner à ce procès ? (doc 3 p 245) : Dénazification et édification morale qui vise à « ne pas oublier » « la barbarie qui (a) horrifié le monde ».

Q5. Analysez la photo suivante et notez les sanctions prononcées contre les accusés. (**Doc 1 p 244**)



1. **Hermann Göring** (1893-1946) : **condamné à mort**
2. **Rudolf Hess** (1894-1987) :
3. **Joachim von Ribbentrop** (1893-1946) : **condamné à mort**
4. **Wilhelm Keitel** (1882-1946) : **condamné à mort**
5. **Ernst Kaltenbrunner** (1903-1946) : **condamné à mort**
6. **Alfred Rosenberg** (?-1946) : **condamné à mort**
7. **Hans Frank** : **condamné à mort**
8. **Wilhelm Frick** (1877-1946) : **condamné à mort**
9. **Julius Streicher** (1885-1946) : **condamné à mort**
10. **Walther Funk** (1890-1960) : **prison à perpétuité**
11. **Hjalmar Schacht** (1877-1970) : **acquitté**
12. **Karl Dönitz** (1891-1980) : **10 ans de prison**
13. **Erich Raeder** (1876-1960) : **prison à perpétuité**
14. **Baldur von Schirach** (1907-1974) : **20 ans de prison**
15. **Fritz Sauckel** (1894-1946) : **condamné à mort**
16. **Alfred Jodl** (1890-1946) : **condamné à mort**
17. **Franz von Papen** (1879-1969) : **acquitté**
18. **Arthur Seyss-Inquart** (1892-1946) : **condamné à mort.**
19. **Albert Speer** : **20 ans de prison**
20. **Konstantin von Neurath** (1873-1956) : **15 ans de prison**
21. **Hans Fritzsche** : **acquitté**

7. Analyse d'un film d'archive :

<http://www.ina.fr/economie-et-societe/justice-et-faits-divers/video/AFE86003352/l-ouverture-du-proces-de-nuremberg.fr.html>

Comment et pourquoi le procès est-il autant médiatisé ?

Le procès est retransmis en direct à la radio et couvert par plus de 400 journalistes. Ses répercussions sont nationales et internationales. Il est donc un instrument de la dénazification et une œuvre de réparation vis-à-vis des victimes.

Que pensez-vous du ton utilisé par le narrateur ?

Le narrateur a un ton emphatique qui est propre à cette époque et vise à renforcer la culpabilité des accusés.

Doc 5 p 245 :

8. Quelles « imperfections » l'historienne Annette Wieviorka met-elle en évidence dans son interview donnée au magazine *l'Express* en 1995 ?

Comme le dit Annette Wieviorka, la justice de Nuremberg est celle des vainqueurs. Le rôle de l'URSS dans l'entrée en guerre ou les massacres en Pologne n'apparaissent pas et sont pour elle, un « terrible non-dit de Nuremberg ».

La seconde imperfection est pour l'historienne est l'indifférenciation entre « les camps de concentration et les camps d'extermination » même si la destruction des juives est au centre du procès.

9. En quoi les limites mises en évidence sont-elles celles d'une historienne ayant 50 ans de recul ? Pourquoi cette vision était-elle impossible dans le contexte de 1945 ? (**doc 4 p245**)

Le contexte de l'époque ne permettait pas d'analyser les crimes soviétiques et son alliance avec l'Allemagne nazie de façon objective. Le but du procès était la dénonciation des crimes nazis et la condamnation des hauts-responsables allemands. Le travail de l'historien diffère de celui des juges, il recherche à établir les faits avec le plus d'exactitude possible.

Comme le dit Hannah Arendt, « le temps de l'Histoire n'est pas celui de l'action singulière ». Par cette pensée, elle émet l'idée que la vérité du narrateur (l'historien) n'est pas la vérité de l'acteur. Le procès s'inscrit non pas dans le temps de l'historien mais dans le temps de l'action.

10. En quoi le procès de Nuremberg est-il un des fondements de la justice internationale actuelle ?

La définition du crime contre l'humanité et la dimension internationale du tribunal ont ouvert la voie à l'idée d'une justice pénale internationale qui aujourd'hui existe avec la CPI qui siège à La Haye.